



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 11 AVRIL 2016

PPE : L'ambition française déprogrammée ?

Après l'adoption de la loi de transition énergétique à l'été 2015, l'adoption de l'accord de Paris en décembre dernier et à quelques jours des premières signatures de cet accord à l'ONU le 22 avril prochain, il est l'heure de transformer les ambitions énergétiques de la France en actions efficaces. La programmation pluriannuelle de l'énergie est censée être l'outil permettant la concrétisation des objectifs de la loi de transition énergétique. Repoussée et désormais amputée, cette PPE n'a plus rien d'opérationnel et en dit long sur la volonté du gouvernement d'engager la transition énergétique. Explications.

Une Programmation pluriannuelle de l'énergie amputée

Au cœur de la loi de transition énergétique se trouve un outil opérationnel pour s'assurer de sa mise en œuvre: la programmation pluriannuelle de l'énergie. Cette dernière fixe une feuille de route par périodes successives pour mettre en œuvre les objectifs de la loi. La première période couvre 2016 – 2018. Après plusieurs mois de concertation en 2015, la PPE se fait toujours attendre: comment tenir des objectifs sur une période 2016/2018 si la feuille de route n'est toujours pas publiée au 2ème trimestre 2016 ? Pire que cela, le Ministère de l'Ecologie vient de présenter un texte qui n'est qu'une simple mise à jour de l'ancienne programmation pluriannuelle des investissements, issue du Grenelle de l'Environnement, portant sur la production d'électricité d'origine renouvelable. La manière dont l'Etat se donne les moyens d'atteindre 50% de nucléaire dans le mix électrique, dont la baisse des consommations est assurée, doit être précisée.

L'absence de décision sur le nombre de réacteurs à fermer nous conduira à la catastrophe

Pour Fabien Veyret, responsable du réseau Energie « *cette non programmation pluriannuelle de l'énergie ne répond pas à la mise en œuvre de la loi de transition énergétique. Cette version est tronquée simplement pour ne pas avoir à traiter la question du nucléaire. Dans un contexte de stagnation des consommations*



d'électricité, de fin de vie des centrales nucléaires, de l'impasse des projets EPR et des déboires financiers d'EDF, il est temps de mettre en œuvre les décisions déjà prises. Développer les renouvelables électriques et souhaiter une baisse des consommations sans programmer en même temps l'arrêt de centrales nucléaires, c'est conduire la France à une surproduction électrique et donc à une impasse économique. Il est temps d'arrêter de soutenir cette filière ruineuse ».

Pour Denez L'Hostis, président de FNE « *si la France veut tenir à l'international son rang acquis avec l'accord de Paris issu de la COP21, cela passe nécessairement par la mise œuvre de la loi de transition énergétique et l'exemplarité de l'Etat. Aujourd'hui nous pouvons en douter. Nous appelons donc Mme la Ministre de l'Ecologie à publier au plus vite la PPE complète et à endosser réellement son rôle de stratège. Les décisions ne peuvent plus être repoussées, doivent être pensées en globalité et non pas prises par petits bouts. [2]*»

[1] : <http://www.fne.asso.fr/communiqués/transition-%C3%A9nerg%C3%A9tique-des-paroles-et-des-actes>

[2] : <https://www.fne.asso.fr/actualites/programmation-pluriannuelle-de-l-%C3%A9nergie-ppe-le-d-%C3%A9cryptage-des-ong>

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3000 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, [Facebook](#) et [Twitter \(@FNEasso\)](#).